

VEILLE BIMENSUELLE

NUMERIQUE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE LONDRES

N° 2 – 10 au 23 janvier 2022



Fait marquant

• L'Information Commissioner's Office se positionne en faveur du cryptage de bout-enbout, allant ainsi à l'encontre d'une campagne soutenue par le gouvernement, qui estime que le cryptage pourrait porter préjudice à la protection des mineurs en ligne

Economie numérique et régulation

- La Prudential Regulation Authority souhaite renforcer son contrôle sur les géants du cloud
- L'Information Commissioner's Office prévoit de discuter avec Meta sur le respect du Children's Code par ses produits Oculus
- Le programme d'appui à la numérisation « Help to Grow: Digital » est lancé par le gouvernement
- Une plainte va être déposée contre *Meta* pour abus de position dominante

Télécommunications et réseaux

- Un rapport parlementaire critique la stratégie gouvernementale en matière de haut débit dans les zones rurales
- *Nvidia* et *Arm* défendent l'opération de rachat auprès de l'autorité de la concurrence britannique

Données et intelligence artificielle

- Le gouvernement lance l'Al Standard Hub, visant à renforcer la contribution britannique au développement des standards d'intelligence artificielle
- L'adoption de l'intelligence artificielle par les entreprises britanniques devrait doubler d'ici 20 ans

Cyber-sécurité

 Le gouvernement lance des consultations sur des mesures visant à renforcer la cyberrésilience du RU Fait marquant: L'Information Commissioner's Office se positionne en faveur du cryptage de bout-en-bout, allant ainsi à l'encontre d'une campagne soutenue par le gouvernement, qui estime que le cryptage pourrait porter préjudice à la protection des mineurs en ligne

L'initiative <u>No Place To Hide</u>, lancée le 18 janvier, a pour objectif de sensibiliser le public aux risques posés par le cryptage de bout-en-bout pour la protection des mineurs en ligne, notamment dans le cadre de la lutte contre l'exploitation et les abus sexuels. Développée par un groupe d'organisations de protection de l'enfance, la campagne est financée à hauteur de de <u>534000 £</u> par le *Home Office* (Ministère de l'Intérieur), qui a sollicité les services de l'agence de publicité *MC Saatchi*. Selon le gouvernement et les associations, le cryptage de bout-en-bout, déjà utilisée par les messageries *Whatsapp, Signal* ou *Telegram* et qui devrait être mis en place en 2023 par *Facebook Messenger* et *Instagram*, empêcherait les forces de l'ordre d'identifier les contenus préjudiciables, tels que des images d'abus d'enfants. La campagne appelle les entreprises à approfondir l'évaluation des risques liés à sa mise en œuvre, notamment ses coûts et bénéfices pour les mineurs.

Cette campagne est fortement critiquée par les associations de défense de la vie privée, et, dans une <u>publication</u> du 21 janvier, l'Information Commissioner's Office (ICO – équivalent de la CNIL), s'est positionné en faveur du cryptage de bout-en-bout. Pour l'ICO, ce dernier est une condition nécessaire pour garantir la vie privée et la sécurité en ligne, en sécurisant les informations partagées, aussi bien par les enfants (images ou localisations, qui peuvent faire l'objet de chantage) que par les entreprises (données confidentielles). A la place de l'accès aux conversations cryptées, l'ICO promeut l'utilisation de techniques alternatives par les forces de l'ordre, telles que les safety tech, dont le secteur se développe fortement au R-U, selon un <u>rapport</u> du cabinet d'études <u>Perspetive Economics</u>. Ces innovations permettent la détection d'images illégales d'abus d'enfants, à l'aide d'outils d'intelligence artificielle fonctionnant dans des environnements cryptés (à l'instar des technologies récompensées par le <u>Safety Tech Challenge Fund</u>).

Economie numérique et régulation

1 La *Prudential Regulation Authority* souhaite renforcer son contrôle sur les géants du cloud

Selon un article du <u>Financial Times</u>, la <u>Prudential Regulation Authority</u> (PRA – autorité de régulation des services financiers) étudierait les moyens de récolter des informations sur les fournisseurs de services de cloud, <u>Amazon</u>, <u>Microsoft</u> et <u>Google</u>, et notamment sur la

résilience opérationnelle de leurs services. En effet, la PRA s'inquiète de l'importance croissance de ces services pour les banques britanniques, qui leur permettent de réduire leurs coûts informatiques et de bénéficier de nouvelles fonctionnalités d'intelligence artificielle. La PRA est également préoccupée par la forte concentration de leurs fournisseurs, qui pourrait, selon un document publié par la Banque d'Angleterre en septembre 2021, « menacer la stabilité financière en l'absence d'une surveillance réglementaire directe accrue ». La PRA évoque la possibilité d'échec ou de cyber-attaque de ces services, et envisage l'introduction de tests d'interruption de service et de reprise après sinistre. La PRA devrait publier cette année une note commune avec la Banque d'Angleterre et la Financial Conduct Authority sur les enjeux du cloud computing.

2 L'Information Commissioner's Office prévoit de discuter avec Meta sur le respect du Children's Code par ses produits Oculus

Dans une publication sur son site internet, l'Information Commissionner's Office (ICO équivalent de la CNIL) a indiqué le 12 janvier vouloir initier des discussions avec l'entreprise Meta sur la prise en compte de la protection de la vie privée et des données des enfants dans le cadre de la conception des casques de réalité virtuelle Oculus. Ces produits ont en effet été critiqués par des associations de protection de l'enfance pour leur manque de contrôle parental. Plus particulièrement, des recherches du Center for Countering Digital Hate (CCDH) ont mis en évidence de nombreux exemples de harcèlement et d'abus envers des mineurs sur le VRChat, une des applications les plus utilisées sur Oculus. Ce nouveau produit de Meta pourrait ainsi enfreindre l'Age Appropriate Design Code, code de bonnes pratiques juridiquement contraignant, obligeant les services d'information à respecter 15 standards sur la sécurité des données personnelles des enfants en ligne. Ce code impose notamment une conception de services prenant en compte « l'intérêt supérieur de l'enfant » et proposant une « utilisation adaptée à l'âge ». Or, selon la membre de la chambre des lords Beeban Kidron, des contenus dont le visionnage pourrait être préjudiciable aux mineurs sont facilement accessibles sur Oculus, « en cochant simplement une case déclarant avoir l'âge minimum requis ». Une violation du code peut être sanctionnée par une amende allant jusqu'à 17,5 M£ ou 4 % du chiffre d'affaires mondial.

3 Le programme d'appui à la numérisation « Help to Grow: Digital » est lancé par le gouvernement

Les candidatures pour « Help to Grow: Digital », programme gouvernemental annoncé dans le budget de mars 2021 et visant à aider les petites entreprises à adopter de nouvelles technologies, ont <u>ouvert</u> le 20 janvier. Les entreprises éligibles pourront bénéficier de remises allant jusqu'à 5 000 £ sur le prix de vente au détail de logiciels approuvés de comptabilité numérique ou de *CRM* (relation clientèle). Par ailleurs, toutes les entreprises auront également accès à des conseils spécialisés sur les meilleures technologies à adopter pour stimuler leur croissance et productivité, par le biais d'une <u>nouvelle plate-forme en ligne</u>.

4 Une plainte va être déposée contre *Meta* pour abus de position dominante

Liza Lovdahl Gormsen, experte en droit de la concurrence britannique, a annoncé le 15 janvier qu'elle déposerait prochainement une plainte pour violation du Competition Act 1998 contre Meta, dans le cadre d'une action collective « opt-out » (les consommateurs concernés sont directement inclus parmi les plaignants, sans démarche à mener), an nom des usagers britanniques. Elle accuse le géant d'abuser de sa position dominante sur le marché des réseaux sociaux afin d'imposer des conditions injustes aux utilisateurs, et d'exploiter leurs données personnelles, notamment par le biais de publicités ciblées. Elle considère que Facebook, du fait de l'absence de concurence sur le marché, impose un prix « injuste » aux utilisateurs (accès gratuit à la plate-forme en contrepartie de la revente non compensée de leurs données). La plainte exige de Meta une compensation de 2,3 Md£. En parallèle, la Competition and Markets Authority (autorité de la concurrence), qui avait déjà souligné ce problème dans une étude de marché datant de juillet 2020, a ouvert en juin 2021 une enquête sur Facebook pour violation du droit de la concurrence, en lien avec son exploitation des données personnelles.

Télécommunications et réseaux

1 Un rapport parlementaire critique la stratégie gouvernementale en matière de haut débit dans les zones rurales

La commission pour les comptes publics de la chambre des communes a publié le 19 janvier un <u>rapport</u> analysant la stratégie gouvernementale en matière de haut débit. Mise en œuvre par le Department for Digital, Culture, Media & Sport (DCMS), elle se traduit notamment par l'objectif de couverture de 85% du territoire par un réseau gigabit d'ici 2025 (rapidité supérieure à 1 GB / seconde), avec comme ambition d'accélérer le déploiement dans les zones les plus reculées. Or, selon les parlementaires, le gouvernement pourra difficilement atteindre sa promesse de «levelling up» à travers le haut débit, les zones rurales bénéficiant difficilement des solutions abordables de connexion. En effet, la stratégie repose principalement sur les choix de déploiement des opérateurs de réseaux, tels que BT Openreach ou Virgin Media O2, qui préfèrent concentrer leurs investissements dans les zones urbaines, moins coûteuses et plus faciles d'accès. Fin 2021, seul un quart des habitants des zones rurales avait ainsi accès à un réseau haut débit, contre la moitié des citadins. De plus, la commission a souligné que, malgré un objectif à plus long terme de couverture de l'intégralité des ménages d'ici 2030, le DCMS ne disposait pas de plan détaillé pour la connexion des zones qui ne sont pas commercialement viables, risquant ainsi d'exclure 134 000 bâtiments.

2 Nvidia et Arm défendent l'opération de rachat auprès de l'autorité de la concurrence britannique

Dans un document adressé à la Competition and Markets Authority (CMA – autorité de la concurrence britannique) et publié le 10 janvier, les géants des semi-conducteurs Nvidia et Arm ont exposé leurs arguments en faveur de l'approbation de l'opération de rachat. Pour rappel, le rachat d'Arm, fabricant britannique – en position quasi-monopolistique – de blocs de propriété intellectuelle pour les cœurs de micro-processeurs, par le fabricant américain des semi-conducteurs Nvidia a été annoncé en septembre 2020 (pour une somme désormais estimée à 54 Md\$) et fait, depuis novembre 2021, l'objet d'une enquête en phase 2 de la CMA, à la fois sur les aspects de concurrence et de sécurité nationale. Le document accuse les critiques de l'opération de surestimer le pouvoir de marché actuel d'Arm et d'ignorer la situation financière de la société. Il indique également que les craintes quant à la possibilité que Nvidia réduise l'accès à la technologie d'Arm à ses concurrents est infondée : « Essayer d'exclure les licenciés d'Arm réduirait immédiatement ses revenus de licence, ce qui nuirait immédiatement à l'investissement de Nvidia. » Enfin, le document rejette également l'alternative d'une introduction en bourse d'Arm, qui serait infructueuse au vu des performances actuelles de l'entreprise.

Données et intelligence artificielle

1 Le gouvernement lance l'Al Standard Hub, visant à renforcer la contribution britannique au développement des standards d'intelligence artificielle

Le Department for Digital, Culture, Media & Sport et l'Office for AI ont annoncé le 12 janvier la création d'un AI Standard Hub, s'inscrivant dans le cadre de la National AI Strategy. Piloté par l'Alan Turing Institute, il aura pour objectif d'augmenter la contribution britannique au développement des standards techniques d'IA. Dans une phase pilote dans un premier temps, ses missions incluront : le renforcement de l'engagement du RU dans l'élaboration des normes mondiales d'IA, l'organisation d'évènements visant à rassembler la communauté britannique de l'IA et à coordonner son action dans le développement de normes, la création d'outils afin d'aider les entreprises et autres organisations à s'engager dans la création de normes techniques en matière d'IA.

2 L'adoption de l'intelligence artificielle par les entreprises britanniques devrait doubler d'ici 20 ans

Une <u>étude</u> publiée le 12 janvier, réalisée par *Capital Economics* pour le compte du *Department for Digital, Culture, Media & Sport* (DCMS), prévoit que l'adoption de l'IA par les entreprises doublera au cours des 20 prochaines années, avec plus d'1,3 M d'entre elles utilisant l'intelligence artificielle d'ici 2040, contre 432 000 actuellement (soit 15 % des entreprises britanniques). Les secteurs de l'informatique, du droit et des télécommunications ont un taux actuel d'adoption de 30 %, par rapport à l'hôtellerie, au commerce de détail et à la santé, qui affichent un taux d'environ 12 %. Les grandes entreprises sont plus susceptibles de déployer des outils d'IA, avec, selon l'étude, un taux d'adoption de 68 % parmi les

entreprises de plus de 250 employés. Par ailleurs, cette étude montre qu'en 2020, les entreprises britanniques ont dépensé environ 63 Md£ pour des technologies d'IA ou de la main-d'œuvre liée à l'IA, ce chiffre devant atteindre plus de 200 Md£ d'ici 2040.

Cyber-sécurité

Le gouvernement lance des consultations sur des mesures visant à renforcer la cyber-résilience du RU

Le Department for Digital, Culture, Media & Sport (DCMS) a publié le 19 janvier deux consultations sur des mesures destinées à renforcer la cyber-résilience britannique, s'inscrivant dans le cadre de la nouvelle *National Cyber Strategy*. La <u>première</u> consultation, ouverte jusqu'au 10 avril, porte sur un ensemble de nouvelles lois destinées à renforcer la cyber-sécurité des entreprises et organisations-clés pour l'économie britannique, dans un contexte d'augmentation des cyber-attaques de grande ampleur, telles que SolarWinds en décembre 2020. Le gouvernement souhaite réformer les régulations NIS (Network and Information Services), notamment pour augmenter le nombre d'entreprises entrant dans le champ d'application et renforcer les exigences en matière de reporting des incidents. La deuxième consultation, ouverte jusqu'au 20 mars, propose des mesures pour renforcer le secteur de la cyber-sécurité, afin qu'il contribue à la cyber-résilience britannique. Le gouvernement propose de donner au <u>UK Cyber Security Council</u>, organe indépendant créé en mars dernier, la possibilité de définir des titres et détailler les qualifications pour chaque métier du cyber, afin de rendre plus transparentes les compétences nécessaires pour les différentes professions du secteur. La consultation prévoit également la création d'un registre de praticiens, similaire à ceux existant pour les professions médicales ou juridiques.

Principales levées de fonds de start-ups britanniques entre le 10 et 23 janvier 2022 :

- Vitt, FinTech (solution de financement des entreprises SaaS): Pre-seed, 15 M\$
- 7bridges, Logistics (optimisation de la chaîne d'approvisionnement): Série A, 17 M\$
- Twig, FinTech (banque en ligne orientée vers l'économie circulaire): Série A, 35 M\$

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques. Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



Rédacteurs:

Responsable de la publication: Service économique régional de Londres Alice Woda, revu par Stanislas Godefroy

Pour s'abonner:

londres@dgtresor.gouv.fr

- EduMe, EdTech (plate-forme de formation continue en entreprise) : Série B, 15 M£
- Juro, LegalTech (plate-forme d'automatisation des contrats): Série B, 23 M\$
- Mention Me, AI (plate-forme de technologies marketing): Série B, 25 M\$
- > Ori Biotech, BioTech (thérapie cellulaire et génique): Série B, 100 M\$
- Wayve, Transport (véhicules autonomes): <u>Série B, 200 M\$</u>
- Cognism, SaaS (logiciel d'appui aux ventes): Série C, 87,5 M\$
- > Checkout.com, FinTech (solutions de paiement en ligne): Série D, 1 Md\$
- Fly Now Pay Later, FinTech (solution de "buy now pay later" pour les dépenses de voyage) : Debt Funding, 75 M\$
- > Global Processing Services (société de paiements): Venture Round, 100 M\$